

SENS ET ENJEUX DE L'ENGAGEMENT DANS L'ENTREPENARIAT SOCIAL. UNE ETUDE DE CAS DU BENEVOLAT AU SEIN DE L'ONG ACTION POUR VILLES DURABLES

Marcelle-Josée TAGRO épouse NASSA

*Sociologue, Enseignante-Chercheure, Maître-Assistant, Institut d'Ethno-Sociologie (IES), Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan / Côte d'Ivoire,
tagronassa@gmail.com*

Résumé

Cet article analyse le rapport ambivalent que les adhérents entretiennent avec leurs Organisations Non Gouvernementales (ONG) en Côte d'Ivoire, rapport qui se manifeste dans le caractère dual de leur pratique du bénévolat. En s'appuyant sur le cas des membres de l'ONG Action Pour Villes Durables, ce texte analyse, à partir de données qualitatives, les interprétations différenciées qu'ils ont de l'organisation, et générant une dualité d'action. La taille de l'échantillon a été déterminée par le principe de saturation (Alvaro Pires 1997), et les données recueillies ont été soumises à une analyse de contenu thématique (Pierre Paillé et Alex Mucchielli, 2021). Les réflexions s'inscrivent dans les théories de l'interactionnisme symbolique de Herbert Blumer (1969) et du don de Marcel Mauss (1925). Ce texte a révélé trois principaux résultats : i) Le statut social des adhérents comme ressource de justification de leur ambivalence au sein de l'ONG ; ii) L'interprétation différenciée des représentations de l'organisation comme support de légitimation de l'action ; iii) L'ONG comme produit du fonctionnement de l'économie de marché.

Mots clés : *Sens, engagement, entreprenariat social, Action Pour Villes Durables.*

Summury

This article analyzes the ambivalent relationship between members and their Non-Governmental Organizations (NGOs) in Côte d'Ivoire, as reflected in the dual nature of their volunteering practices within their NGOs. Drawing on data from the NGO Action Pour Villes Durables, this paper uses qualitative data to analyze the differing interpretations of members' representations of the organization, generating a duality of action. The sample size was obtained by saturation (Alvaro Pires 1997), and the information gathered was subjected to a thematic content analysis (Pierre Paillé et Alex Mucchielli, 2021).

The reflections are in line with Hebert Blumer's (1969) theories of symbolic interactionism and Marcel Mauss's (1925) theories of giving. This text revealed three main results: i) the social status of members as a social resource for justifying ambivalence within the NGO; ii) the differentiated interpretation of representations of the organization as a means of legitimizing action; iii) the NGO as a product of the functioning of the market economy.

Keywords: *Meaning, commitment, social entrepreneurship, Action for Sustainable Cities.*

Introduction

Les déterminants sociaux de l'engagement au sein des organisations à but non lucratif ont suscité l'intérêt de plusieurs chercheurs. Du point de vue théorique, le bénévolat est le plus souvent défini par ce qu'il n'est pas : un travail non rémunéré, un don sans contrepartie (Éric Gagnon et Andrée Sévigny, 2000). Pour Ferrand-Bechmann (1992), est bénévole « toute action qui ne comporte pas de rétribution financière et s'exerce sans contrainte sociale ni sanction sur celui qui ne l'accomplit pas ; c'est une action dirigée vers autrui ou vers la communauté avec la volonté de faire le « bien ».

Stéphanie Vermeersch, (2004) montre également que le mot « bénévolat », renvoie à la notion de « bonne volonté », la volonté de faire le bien et c'est bien sous « l'impulsion de leur bonne volonté » que les individus se mettent au service d'autrui. Ainsi, le bénévolat construit comme une modalité de l'engagement répond à cette attente. L'auteur atteste que l'engagement bénévole offre à l'individu le cadre collectif qui viendrait remplacer le rôle autrefois joué par les institutions.

En outre, Camille Hamidi (2002) montre quant à lui que les bénévoles ne possèdent pas nécessairement au départ des motivations précises. A partir de trois associations issues de l'immigration, l'auteur révèle que la plupart des adhérents viennent dans ces associations pour en obtenir un service ou une aide, et non pas l'idée de « s'engager », avec ce qu'elle suppose d'intentionnalisme ou d'idée d'une cause à défendre. Il souligne que les motivations des bénévoles, loin d'être statiques, évoluent avec le temps. Il s'agit des facteurs qui amène un bénévole à intégrer une association et ceux du maintien dans son activité par la suite.

Les travaux de Jean-Pierre Worms (2001) montrent que les bénévoles ont souvent une expérience antérieure de bénévolat ou d'engagement ; une large proportion d'entre eux n'exerce pas son bénévolat longtemps au sein de la même organisation ou pour la même cause.

Il en est de même pour Eric Gagnon et Andrée Fortin (2004, 2002,) qui se sont intéressés aux transformations du bénévolat sous l'angle de la construction et de la transformation des identités. Ils définissent le bénévolat comme un moment privilégié de reconnaissance de soi et de l'autre. De plus « l'engagement véritable ne saurait être une simple activité sociale, toute portable qu'elle puisse être au bien-être des individus, mais une action sociale » (Gagnon, 1995, p. 51).

Georges Friedmann, (1964) quant à lui associe les termes « travail » et « bénévolat » en s'appuyant sur plusieurs enquêtes sur le bénévolat et sur le volontariat mené en France et aux États-Unis. Il propose à cet effet, une analyse du travail bénévole et de ses enjeux sociaux. L'auteur considère que le bénévolat s'inscrit dans et même symbolise le « hors » ou le « non-travail. La participation à la vie associative est ainsi évoquée dans les travaux pionniers de Georges Friedmann comme l'une de ces « activités de non-travail » relevant des « loisirs actifs », types de loisirs susceptibles selon l'auteur, permettant « la réalisation de soi, la créativité, l'initiative ».

Lionel Prouteau et François-Charles Wolf (2010 et 2002) ont également analysé le lien entre les caractéristiques sociodémographiques des adhérents et la mobilité de leur participation aux associations en France. Pour ces auteurs, la prise en charge d'enfants à bas âge, le départ du foyer le changement de résidence, l'achèvement par les étudiants de leur cursus de formation et l'occupation d'une activité professionnelle à temps plein chez les femmes et les conditions d'entrée ou de sortie du marché du travail sont des référents de la faible participation aux associations.

Les travaux de Robert Putnam (1995) ont également montré que la fréquentation des associations constitue l'un des indicateurs privilégiés de la mesure du capital social pouvant prendre la forme de gratifications relationnelles (Prouteau et Wolff, 2008), d'acquisition d'un certain prestige personnel. L'engagement bénévole dans la pratique associative a été abordé également dans les études économiques Di Pasquale et Glaeser, (1999) et Glaeser *et alii*, (2002) comme une ressource d'accumulation de ce capital. Il implique des relations de don que des relations de service, voire de clientèle, chez les bénéficiaires des activités. En outre Prouteau et Wolff, (2004a, 2008) ont montré en outre que les liens tissés au sein même des associations entre membres constituent un « puissant » facteur de stabilité de l'adhésion.

Cet article constitue une contribution à analyse du bénévolat dans la vie associative. Il part du constat de la légitimation de la pratique mercantile par des membres de l'ONG Action Pour Villes Durables comme référent de l'abandon de l'organisation et d'une « faible » participation après trois ans d'existence (05 juin 2021). Dans ce contexte, le bénévole reçoit parfois une compensation pour son temps telle que le remboursement des frais de transport. Ceci constitue ainsi une tension entre logique altruiste et logique économique dans la mesure où le bénévolat se défini

comme « toute action non rétribuée financièrement, qui s'exerce sans contrainte sociale et qui est dirigée vers autrui ou vers la communauté » Ferrand-Bechmann D. (1992).

Le problème de recherche identifié est construit autour de la légitimation de la pratique mercantile par les membres envers et contre leur propre position de bénévole au sein de l'ONG, dans un contexte de valorisation de l'esprit coopératif avec pour finalité un abandon / une variation du niveau d'engagement des acteurs à l'étude.

Pourquoi, malgré le principe du bénévolat comme activité sans rétribution, les membres de l'ONG en viennent-ils à attendre une rémunération financière comme condition de leur engagement, mobilisation ?

Il convient d'analyser les représentations sociales des acteurs associées à l'ONG ainsi que les enjeux qui sous-tendent l'engagement dans au sein de l'espace social à l'étude.

Pour saisir cette réalité, l'article mobilise les théories de l'interactionnisme symbolique de Herbert Blumer (1969) et du don de Marcel Mauss (1925). L'interactionnisme symbolique est une sociologie des perceptions et des interactions sociales quotidiennes. Elle s'intéresse surtout à la société telle qu'elle se manifeste dans la subjectivité des individus et dans leurs actions concrètes en tant qu'ayant une signification pour autrui. Cette théorie met alors un accent sur le sens et l'interprétation. Blumer Herbert (1969) identifie quatre principes fondamentaux de l'interaction social : « Les êtres humains agissent envers les choses sur la base du sens qu'elles ont pour eux. » « La signification de ces choses dérive et émerge de l'interaction avec autrui. » « Le sens est traité et modifié par un processus d'interprétation auquel a recours la personne qui a affaire à celles-ci. » « ... l'acteur s'indique à lui-même les choses envers lesquelles il agit », ensuite, « en vertu de ce processus de communication avec soi-même, l'interprétation devient une affaire de traitement de sens. »

La théorie du don de Marcel Mauss repose sur l'idée que le don et le contre-don sont des formes de contrat social, établissant des liens de réciprocité entre les individus.

Ces deux outils théoriques ont permis d'une part de montrer comment l'appartenance de membres de l'ONG influe ou non, sur leur champ d'intervention. D'autre part, elles ont permis de mettre en exergue les ressources sociales mobilisées par les acteurs pour justifier la « faible »

participation des adhérents de l'ONG dans un contexte de bénévolat généralement associé à la liberté d'engagement et à l'absence de rémunération.

Quels sont les enjeux qui sous-tendent l'engagement dans au sein de l'ONG Action Pour Villes Durables ?

En quoi l'ambivalence du bénévolat constitue-t-elle un référent de justification de la participation « limitée » des membres aux activités de l'ONG à l'étude.

1- Méthodologie

La démarche se veut empirique et s'appuie sur une approche qualitative de collecte de données. Le choix de l'ONG Action Pour Villes Durables s'explique par notre appartenance à cette organisation avec l'occupation du statut de présidente-fondatrice. La collecte, le traitement et l'analyse des données ont été réalisés d'avril à août 2024 au travers de techniques, outils et méthodes suivants : recherche documentaire, entretiens semi-directifs individuels, le guide d'entretien et observation directe d'Anne-Marie Arborio (2007).

Le corpus d'informations a été recueilli auprès d'acteurs non étatiques tels que l'ONG NoVox un (01) membre, Géoplanet un (01) membre, ONG Action Pour Villes Durables quatorze (14) membres.

Le choix de la population témoin a tenu compte du statut social des enquêtés, en fonction de leur implication dans le processus de construction sociale du bénévolat et de leurs capacités à rendre compte des logiques sociales à l'œuvre dans le phénomène étudié. Au total, deux membres du conseil d'administration, quatre (04) membres de la direction exécutive puis huit (08) bénévoles ont été interviewés.

Les participants à l'étude ont été choisis d'une part pour leur position dans l'espace social, celui de régulateur de l'ONG. D'autre part les entretiens ont été réalisés auprès de ces acteurs pour cerner les « motifs » de leurs rapports à l'ONG.

Au total, seize (16) personnes ont été interviewées sur la base du critère de la saturation des données (Alvaro Pires, 1997).

Les entretiens ont porté sur les représentations sociales de l'ONG à l'étude, les enjeux de légitimation de l'engagement au sein de l'ONG et

la nature des relations de construction sociale du bénévolat. Les informations recueillies ont été retranscrites, croisées et soumises à une analyse de contenu thématique (Pierre Paillé et Alex Mucchielli, 2021). Cette analyse a permis d'identifier les trois principales catégories analytiques résultats : i) Le statut social des adhérents comme ressource sociale de justification de l'ambivalence au sein de l'ONG ; ii) L'interprétation différenciée des représentations de l'organisation comme support de légitimation de l'action ; iii) L'ONG comme produit du fonctionnement de l'économie de marché.

Résultats

2.1. Le statut social des adhérents comme ressource sociale de justification de l'ambivalence des pratiques des acteurs au sein de l'ONG Action Pour Villes Durables

Créé en juin 2021, l'ONG Action Pour Villes Durables comprend une cinquantaine d'adhérents motivés par leur besoin de participation sociale à l'appel à l'action autour de l'édification de « villes durables » promu par le onzième objectif de développement durable (ODD11) de l'Agenda mondial 2030 : « faire en sorte que les villes soient ouvertes à tous, sûres, résilientes et durables ». Toutefois, l'on note l'abandon, des actions « limitées » de la part des membres, après trois ans d'existence de l'ONG. Ce qui soulève un paradoxe dans le sens où d'un point de vue social, le bénévolat se définit comme une activité non-rémunérée et sans engagement dans un contexte organisationnel, pour le bénéfice d'autrui et/ou de la société (Boezeman et Ellemers, 2007).

2.1.1. Une diversité de statuts, un référent d'explication de la forme de l'engagement

Les données empiriques montrent des statuts divers des membres de l'ONG Action Pour Villes Durables. Il s'agit entre autres des étudiants, des docteurs non recrutés, des enseignants, des commerçants, des artisans (coiffeuses) et de travailleurs issus du secteur privé ; des acteurs majoritairement en quête d'autonomisation financière. L'importance de la rémunération transparaît dans les discours des enquêtés suivants : « *c'est vrai que c'est du bénévolat hein, c'est vrai que nous sommes des étudiants, mais il y'a le côté l'argent là aussi Dr. C'est le côté l'argent aussi que je voulais ajouter* » Y. P., étudiante, 23 ans.

Et un autre d'affirmer que « comme c'est du bénévolat et qu'il faut retrouver des ressources pour payer le transport, pour gérer tes pressions quotidiennes en tant que non salarié. Cela va faire que je vais orienter mes ressources ou mon temps vers les activités qui vont m'aider à faire face à mes besoins urgents. » K B., Docteur non recruté, 33 ans.

Les données analysées montrent que les statuts sociaux ont un impact sur le bénévolat et laissent transparaître la question de la garantie sociale à donner au bénévole. L'acquisition de ressources financières agit en effet comme un référent de légitimation de l'action en opposition à Ferrand-Bechmann D. (1992), qui définit le bénévolat comme toute action non rétribuée financièrement, qui s'exerce sans contrainte sociale et qui est dirigé vers autrui ou vers la communauté. C'est ce qui transparaît dans ces propos : « *Moi je ne me suis pas dit qu'en venant dans Action Pour Villes Durables c'était pour avoir de l'argent. Je n'ai jamais pensé que j'aurai l'argent quand je venais ici. On dit une organisation à but non lucratif donc tu sais que quand tu viens là, ce n'est pas pour avoir de l'argent. Toi-même tu es conscient. Tu peux être dans l'ONG et avoir toi-même tes activités. On dit que tu es bénévole, c'est en fonction de ton temps aussi que tu peux gérer. Mais le fait d'avoir donné ta parole de bénévole, et que toi-même tu dis que je suis bénévole ici là ; il faut aussi respecter ça. Quand on vient dans une organisation à but non lucratif, on ne s'attend pas à un salaire* » D. P, membre de l'ONG, 25 ans.

Un autre enquêté ajoute toutefois que : « Ils s'attendent aussi à avoir de l'argent immédiatement, des opportunités d'avoir de l'argent à leur entrée au sein de l'ONG et quand ce n'est pas le cas, ils réduisent progressivement leur implication » K.A,33 ans, membre de l'ONG.

Ainsi, ressort-il des verbatim que le gain matériel se présente principalement comme une ressource de mobilisation des bénévoles de statuts divers.

2.2. L'interprétation différenciée des représentations de l'organisation comme support de légitimation du type de sociabilité

L'analyse des données d'enquête montrent que le bénévolat en tant que pratique socialement construite, est perceptible à l'aune des valeurs attribuées à l'ONG à l'étude y compris ses adhérents. Les représentations des bénévoles sont variées. Le statut de propriété, l'âge, la parenté sont des ressources sociales de justification des types de sociabilité à l'œuvre dans l'espace social à l'étude.

2.2.1. Le statut de propriété et l'âge comme ressource de justification du désintéressement à l'ONG

Les entretiens montrent que le bénévolat au sein de l'ONG s'appuie sur un système de représentations articulant la propriété et l'âge. Sur cette base, l'appartenance à une structure au service de la communauté ne rime toujours pas avec engagement en témoigne les verbatim suivants : « *Les gens n'ont pas la vision. On ne rêve pas à deux. Chacun a son rêve. Le rêve de l'ONG peut ne pas être le rêve des autres.* » K N, membre du bureau, 54 ans. Cette perception laisse transparaître que l'ONG est la « propriété de la fondatrice ». L'âge a été également mobilisé selon les enquêtés, pour expliquer le rapport de désintéressement à l'ONG. Cela est mis en évidence par les verbatim suivants : « *Aujourd'hui moi j'ai décidé de ne plus travailler plus ou moins de façon bénévole. Il y a ce qu'on peut faire de façon bénévole mais à un moment donné aujourd'hui avec l'âge que j'ai, avec l'expertise que j'ai, il faut que je cherche maintenant à monnayer ce que je fais.* » C S, membre de l'ONG, 51 ans.

C'est cet écart entre les attentes du bénévole et la réalité proposée et vécue par l'ONG qui, créant une désillusion, constitue une source de démotivation chez certains et de leur « désengagement ».

Un autre enquêté ajoute que « L'ONG, c'est ta chose » S.K, membre de l'ONG, 48 ans.

En outre, « *Ici je veux souligner que moi à mon niveau par rapport à ce que j'ai observé c'est que le travail à l'ONG nécessite un investissement vraiment énorme. Au regard du fait que puisqu'on parle de bénévolat, les personnes volontaires ne sont pas nombreuses à s'impliquer puisqu'il n'y a pas de rémunération donc le travail repose sur une poignée d'acteurs, de membres qui supporte et sont chargé de réaliser le plan d'action de l'ONG. Et là ça peut créer des désengagements et un frein à l'avancement de l'ONG.* » T.Y, membre de l'ONG, 37 ans.

Ces enquêtes valident ainsi, l'ambivalence des acteurs de l'espace sociale à l'étude.

Le statut social et les enjeux économiques se présentent ainsi comme les principales ressources de légitimation de l'ambivalence dans l'espace sociale à l'étude. Le manque de ressources financières apparaît comme un référent du désintéressement « progressif » qui aboutit à l'indifférence. Cela s'exprime au plan empirique par la participation aux réunions, séances de travail et activités relatives à l'ONG mais aussi dans les interactions sur les plateformes numériques de l'organisation. Ceci transparaît dans ce verbatim :

« Le bénévole répond présent aux réunions convoquées, il n'attend pas forcément un pécule financier pour s'engager. Lui-même peut s'engager financièrement. Il est prompt aux diligences. Il en fait une de ses priorités. Il fait un don de soi : de sa personne, de son intellect, de son argent. » G. Y, Membre de l'ONG, 38 ans.

Toutefois, un rapport d'évitement à l'ONG transparaît également dans l'usage des plateformes numériques de l'organisation. Ceci est lisible au travers de ce verbatim : « *Tu partages les choses sur le groupe télégramme, WhatsApp, Facebook, Instagram etc. personne ne répond parce que tu ne réponds pas à leurs attentes. Mais ai un peu d'argent pour des activités de l'ONG. Ce sont eux qui vont te réveiller.* » N.O, 27 ans, Membre de l'ONG.

De même, certains volontaires qui disposent de téléphones appropriés affirment souvent ne pas être informé de la tenue des réunions et activités en témoigne ce verbatim : « *On ne voit pas les messages d'information à temps à temps* ». K. V, 30 ans, Membre de l'ONG.

Par ailleurs, d'autres affirment ces propos : « *On a un téléphone inapproprié au WhatsApp, Facebook faute d'argent. C'est pourquoi c'est difficile de suivre les informations et de participer aux activités* ». G. R. 45 ans, commerçante.

En outre les pratiques ambivalentes sont mises en évidence par les propos ci-après :

« Moi sincèrement dit moi à mon niveau dit à mon niveau, parce que l'ONG quand tu vas sur la plateforme WhatsApp comme cela moi je compte au total plus de 60 personnes. 60 personnes et quand il y'a des activités, ceux qui sont sur le terrain ne valent même pas dix (10) et puis c'est d'un et de deux parmi ces 60 personnes là il y'en a Il i ne viennent jamais aux activités mais ils nous encouragent toujours à travers les mots genre, comment dirais-je : « vive l'équipe », je ne sais pas ils ont une manière d'encourager les gens : « vive l'équipe. « C'est bien ce que vous faites. » Nous en fait on n'a pas besoin de mots. On veut qu'ils viennent sur terrain pour qu'ensemble on se connaisse parce qu'en dehors d'Action Pour Villes Durables là, la vie continue. Qu'ils viennent, qu'on se connaisse et on va faire le travail ensemble. ». M. K. membre de l'ONG.

Ainsi, ressort-il des verbatim que le bénévolat se construit suivant une logique tantôt d'éloignement, tantôt de rapprochement ou à la fois les deux en témoignent aussi ces propos : « *Tu es là mais tu ne parles jamais. Tu es là mais tu n'es pas là.* ». D.S, membre de l'organisation Géoplanet, 32 ans. Cette pratique d'ambivalence apparaît comme une stratégie de construction d'une image « valorisante » à mobiliser pour bénéficier des priviléges du futur.

2.1.2. L'utilité sociale et le prestige comme des ressources de justification de l'engagement

Les données d'enquête analysées montrent que l'engagement des bénévoles se construit autour des ressources idéologiques de l'utilité sociale et du prestige. Ceci est lisible dans le verbatim suivant :

« C'est un lieu sûr où chaque personne peut apporter quelque chose. On n'a pas forcément besoin de grands moyens. Par exemple pour rendre une ville propre, un quartier propre, une famille propre, on n'a pas forcément besoin d'argent. Ramasser par exemple les ordures là, on n'a pas besoin d'argent. Si tu n'as pas de problème de membres inférieurs ou supérieur, tu peux ramasser les ordures, tu peux nettoyer pour que le cadre soit propre. Tu peux aussi planter les arbres, les fleurs pour donner la vie. Pour ça tu n'as pas besoin de grands moyens. Tu n'as pas besoin de dire qu'il faut que j'aie des diplômes. La saleté tu peux la reconnaître. Tu n'as pas besoin d'aller à l'école pour la reconnaître. C'est donc la volonté de créer un cadre propre et sain. Par exemple les caniveaux qui sont là qui mets les ordures ? C'est nous même qui mettons les ordures. Si on arrête de mettre les déchets on va éviter les maladies liées aux moustiques, les mouches. On n'a pas besoin d'argent pour agir. » Y.S., 48 ans, membre de l'ONG.

Cette illustration est consolidée par ces propos : *« C'est un lieu sûr où chaque personne peut apporter quelque chose. On n'a pas besoin d'avoir l'argent pour agir. C'est la volonté d'agir, la volonté d'aider tout le monde qui m'a poussé à adhérer à l'ONG parce que quand tu rends le cadre sain ce n'est pas pour les autres seulement. »* Y.S., 32 ans, membre de l'ONG.

Et un autre d'ajouter : « Moi je perçois l'ONG comme une école de formation parce qu'à l'ONG Action Pour Villes Durables, on fait la pratique proprement dit. On apprend à rédiger les courriers. On apprend à rédiger les TDR. On apprend à rédiger es comptes rendus. Et qui deuxième je perçois l'ONG comme quelqu'un qui contribue au bonheur de sa communauté parce que quand tu pratiques par exemple une activité comme la caravane de promotion de ville durable et développement personnel, et tu vois les gens s'amuser en train de développer, de mettre leur imagination sur papier, sur une maquette à travers la construction des immeubles et autres en train de s'amuser vraiment, c'est quelque chose qui est tellement intéressant parce que ça déstresse tout ça. Et puis troisième à travers l'ONG, j'ai appris aussi l'importance des plantes. Je pense que tout ça c'est dans le cadre de l'école. L'ONG c'est une école. Ça forme non seulement les populations cibles que nous rencontrons, les ambassadeurs de la ville durable : les élèves, étudiants les professeurs, les commerçants et puis ça nous forme nous aussi à l'interne. » K.M, 25 ans, membre de Action Pour Villes Durables.

En outre, un autre enquêté affirme : « *Militer dans une ONG est un sacerdoce.* » K.A, 47 ans, membre de l'ONG No Vox.

En plus de l'utilité sociale, les données analysées montrent que promouvoir le développement durable est rentable socialement pour les bénévoles. Ainsi au-delà de l'utilité sociale, les raisons et motivations de l'engagement des bénévoles met en lumière le contre-don dans leur démarche. C'est d'ailleurs ce qui transparaît dans les propos de cet enquêté :

« *D'abord c'est l'intitulé même de l'ONG qui m'a attiré. L'ONG s'appelle ONG Action pour Villes Durables. Ça a été une curiosité : ville durable c'est quoi ?* Donc dans le but de développer ma connaissance dans ce phénomène. Puisque je suis sociologue *du politique mais je n'ai pas trop abordé la question des villes durables donc je me suis dit voici une opportunité pour découvrir, acquérir et développer d'autres compétences dans la question de développement durable, un enjeu mondial ; du coup j'atteints les ODD, une thématique au cœur des agendas mondiaux et nationaux en développant mes compétences et mon expertise portant sur les villes durables* » K S, 35 ans, membre de l'ONG.

Ainsi, ces verbatim montrent un gain immatériel issu de l'action du bénévole. Ceci peut être envisagée comme une forme de contre-don. Le capital culturel et symbolique associés en effet au statut d'un acteur de développement durable constitue un gain immatériel et un enjeu de l'engagement au sein de l'ONG. Ce que confirment les propos de cet enquêté :

« *Moi je perçois l'ONG comme une école de formation parce que à l'ONG Action Pour Villes Durables, on fait la pratique proprement dit. On apprend à rédiger les courriers. On apprend à rédiger les TDR. On apprend à rédiger les comptes rendus. J'y suis parce que je sais que c'est en étant ensemble qu'on essaie de s'aiguizer, donc c'est dans le but de se perfectionner moi-même* » D. R, membre du bureau, 25 ans.

Ainsi, ressort-il des verbatim le statut valorisant associé à l'appartenance à une ONG de développement durable comme une ressource permettant aux bénévoles d'accéder à de nouvelles compétences et à la renommée d'un acteur travaillant sur une thématique « en vogue ».

Le prestige social apparaît sur cette base, comme un enjeu de l'engagement. De ce fait, c'est un capital symbolique mobilisé par les acteurs sociaux pour légitimer leur engagement dans l'espace social à l'étude. Ainsi, grâce au bénévolat, ils ont pu obtenir des compétences, « une expertise » et un capital social. Ceci leur permet de

bénéficier du prestige social qui découle du statut de relais et de promoteur du onzième objectif de développement durable (ODD11) de l'Agenda mondial 2030 qui est de « faire en sorte que les villes soient ouvertes à tous, sûres, résilientes et durables ». Le développement durable est construit en effet, comme une thématique de prestige pour se positionner comme un acteur de prestige.

Il apparaît que l'engagement qui repose sur un choix lui-même déterminé par des motivations personnelles est rentable socialement pour les acteurs en témoigne de plus, « *Lors de nos ateliers de conceptions de maquettes d'écoquartiers, de pancartes de sensibilisation aux écogestes avec les étudiants. C'est vraiment la joie que nous ressentons. La joie de ce que la population cible ait compris les concepts de villes durables et surtout cette joie qu'ils ressentent nous rend également joyeux et nous motivent toujours à l'action. La participation aux activités de l'ONG par exemple caravanes de promotion de villes durables me rapporte beaucoup* ». N.D., 48 ans, membre de l'ONG.

Il est observé ainsi un vécu de l'action bénévole, un engagement, non plus comme don de soi, mais comme contre-don au regard d'un don reçu (ici, la joie), au préalable, des bénéficiaires des activités initiées par l'ONG.

2.2. L'ONG comme produit du fonctionnement de l'économie de marché

Les données analysées soulignent que l'enjeu majeur de la dynamique de l'organisation y compris pour ses membres, est économique. L'ONG n'est pas en effet, déconnectée de l'économie du marché. Cela transparaît à travers le verbatim suivant : « *Tout est une question d'argent, louer les salles, payer le transport pour toutes les activités, louer les baffles et autres éléments de la logistique* » M.N, 46 ans, Membre de l'ONG.

Ainsi, l'ONG est-elle un acteur de l'économie de marché. La réalisation des activités, la mobilité sont payantes. Les bénévoles sont ainsi influencés par les pratiques de l'économie classique, de recherche du profit et le contexte économique. Sur cette base, la logique de marché, la logique capitaliste et la logique de la gratuité ne sont pas toujours en adéquation. Ceci constitue un défi dans le fonctionnement de l'ONG, un espace social où l'économie du marché est prégnante. Ceci contribue dans un contexte de raréfaction des ressources financières à une transformation des pratiques des bénévoles. La recherche d'un sens éthique dans l'action en effet, n'est plus la première motivation. C'est le

profit économique et la conséquence statutaire qui ont un attrait pour des bénévoles.

Par ailleurs, face à cette contrainte financière, le travail en équipe avec des membres engagés constitue une source de motivation en témoigne ce verbatim : « *J'apprécie l'effort et le travail sans relâche fournis par certains membres. Leur dévouement et persévérance aide dans l'engagement* ». K. A., 26 ans, membre de l'ONG.

Discussion

La présente discussion a pour but de confronter les principaux résultats de l'analyse du bénévolat en Côte d'Ivoire aux théories mobilisées dans le cadre de cette étude. L'on discute de ce fait, les trois (03) principaux résultats suivants : le statut social des adhérents comme ressource sociale de justification de l'ambivalence au sein de l'ONG Action Pour Villes Durables ; une interprétation différenciée des représentations de l'organisation comme support de légitimation de l'action et l'ONG comme produit du fonctionnement de l'économie de marché. Ces résultats seront discutés avec les théories de l'interactionnisme symbolique de Herbert Blumer (1969) et du don de Marcel Mauss (1925). Le sens et la signification envers les choses sont les propriétés fondamentales de la théorie de l'interactionnisme symbolique selon Herbert Blumer (1969). L'auteur saisi l'interaction sociale sous l'angle de l'interprétation du rapport des acteurs aux choses.

Il aborde notamment la façon dont les individus jouent un rôle actif dans leur réalité sociale, définissant ainsi l'individu comme un acteur principal de son existence, au lieu d'un agent passif. Le premier résultat est relatif au statut social des adhérents. Il montre que la question de la garantie sociale parfois sous-tend le rapport à l'ONG Action Pour Villes Durables. L'interprétation de cette garantie sociale va dans le même sens des travaux de Blumer (1969). Ceci constitue un référent de justification de l'engagement ou de démotivation ; le rapport passif s'exprimant sous forme d'indifférence, d'éloignement mais aussi sous forme de rapprochement.

Le deuxième résultat de l'étude est relatif à l'interprétation différenciée des représentations de l'organisation comme support de légitimation de l'action. Les données empiriques montrent en effet que l'utilité sociale dans la promotion du développement durable est rentable socialement

pour les bénévoles. Ceci est lisible dans le gain immatériel issu de l'action du bénévole, un don de soi. Ainsi, la joie reçue des bénéficiaires lors des activités initiées par l'ONG se présente comme un contre-don au sens de Mauss (1925).

En outre, la troisième catégorie de donnée a montré l'ONG comme produit du fonctionnement de l'économie de marché. La recherche du profit et la logique de la gratuité constituent un défi dans un contexte dominé par l'économie de marché. Les enjeux économiques apparaissent ainsi comme les principales ressources de légitimation de l'ambivalence des acteurs dans l'espace sociale à l'étude.

Les résultats vont dans le même sens que ceux de Max Weber (1920) qui considère l'action sociale comme ce qu'un individu accompli après une réflexion intentionnelle. Pour lui, les pensées, les gestes, les paroles, les silences de quelqu'un sont toujours sociaux en cela que la personne leur donne un sens puisé dans le répertoire social qu'elle a appris et que ce sens peut être compris par les autres.

Conclusion

L'article s'est intéressé à l'analyse du bénévolat au sein des Organisations Non Gouvernementales en Côte d'Ivoire à partir d'une étude de cas au sein de l'ONG Action Pour Villes Durables. À travers une approche qualitative mobilisant la saturation comme principe d'échantillonnage (Alvaro Pires, 1997) et l'analyse de contenu thématique (Pierre Paillé et Mucchielli Alex, 2021), a permis de mettre en lumière la nature ambivalente du bénévolat observé.

Les résultats révèlent que le statut social constitue une des principales ressources de justification de l'ambivalence des bénévoles au sein de l'ONG Action Pour Villes Durables à l'étude.

L'interprétation différenciée des représentations de l'organisation par ses membres façonne les modalités de participation des adhérents et légitime des actions parfois paradoxales, allant de la mise à disposition gratuite de compétences à l'instrumentalisation de l'appartenance à des fins de valorisation personnelle et mercantile.

Mobilisant l'interactionnisme symbolique de Herbert Blumer (1969) et la théorie du don de Marcel Mauss (1925), l'étude montre que l'engagement bénévole relève d'un processus de construction de sens qui structure les relations internes. Le bénévolat apparaît ainsi comme une pratique

socialement rentable pour les acteurs. Toutefois, la participation et l'implication des adhérents sont en effet sous-tendues par des enjeux sociaux. L'analyse souligne également que la légitimation de la pratique mercantile chez des membres s'inscrit dans un environnement marqué par l'économie de marché et l'essor de l'entrepreneuriat social. Le bénévolat est sur cette base, un construit social, un produit de la logique marchande, de l'utilité sociale et la valorisation individuelle. L'analyse du bénévolat au sein des ONG en Côte d'Ivoire est tenable.

Références bibliographiques

- PIRES Alvaro**, 1997. « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique ». [Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives], *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, pp. 113-169. Montréal : Gaëtan Morin, Éditeur, 405 pp.
- ARBORIO Anne-Marie**, 2007. « L'observation directe en sociologie : quelques réflexions méthodologiques à partir de travaux de recherche sur l'hôpital », *Recherche en soins infirmiers*, n° 90, pp. 26-34, consulté le 18 mars 2024. (hal-00422408).
- BLUMER Herbert**, 1962. « Society as symbolic interaction », in ROSE Arnold M. (dir.), *Human Behavior and Social Processes*, Boston, Houghton-Mifflin, pp. 179-192.
(Trad. fr. : « La société en tant qu'interaction symbolique », *Sociétés*, n° 66, 1999, pp. 95-105.)
- BOEZEMAN Eric Jan et ELLEMERS Naomi**, 2007. « Volunteering for charity: Pride, respect, and the commitment of volunteers », *Journal of Applied Psychology*, vol. 92, n°3, pp. 771-785. doi:10.1037/0021-9010.92.3.771.
- BOUGARD Jonathan, BRODATY Thomas, ÉMOND Céline, L'HORTY Yannick, DU PARQUET Loïc et PETIT Pascale**, 2014. « Bénévolat et accès à l'emploi. Les enseignements d'une expérience contrôlée », *Revue économique*, vol. 65, n°1, pp. 47-69, consulté le 25 juillet 2024.
URL : <https://shs.cairn.info/revue-economique-2014-1-page-47?lang=fr>
- DI PASQUALE Denise et GLAESER Edward**, 1999. « Incentives and Social Capital: Are Homeowners Better Citizens », *Journal of Urban Economics*, vol. 45, pp. 354-384.

- FERRAND-BECHMANN Dan**, 1992. *Bénévolat et solidarité*, Paris, Syros-Alternatives, 35 p.
- FRIEDMANN Georges**, 1964. *Le Travail en miettes*, Paris, Gallimard, coll. « Idées », *Revue Française de sociologie*, pp. 681-710, consulté le 24 juillet 2024.
- URL : https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1965_num_6_2_1928
- GAGNON Éric et FORTION Andrée**, 2004. « L'espace et le temps de l'engagement bénévole. Essai de définition », *Volume 15*, n°2, pp. 66-76, consulté le 16 mars 2025.
- URL : <https://id.erudit.org/iderudit/008915ar>
- GAGNON Éric et SÉVIGNY Andrée**, 2000. « Permanence et mutations du monde bénévole », *Recherches sociographiques*, vol. XLI, n°3, pp. 529-544.
- GAGNON Éric**, 1995. « Engagement social, engagement identitaire », *Service social*, vol. 44, n°1, pp. 49-67, consulté le 12 mars 2025.
- URL : <https://www.erudit.org/en/journals/ss/1995-v44-n1-ss3518/706680ar/abstract/>
- HAMIDI Camille**, 2002. « Les raisons de l'engagement associatif. Le cas de trois associations issues de l'immigration maghrébine », *Revue française des affaires sociales*, 2002/4, pp. 149-165, consulté le 7 mars 2025.
- URL : <https://shs.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2002-4-page-149?lang=fr>
- N'DA Paul**, 2015. *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines. Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*, Paris, L'Harmattan, 282 p.
- NICOLAS Olivier**, 2008. « Marcel Mauss, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques* (1923) », *Lectures*, en ligne, mis en ligne le 6 février 2008, consulté le 20 mars 2024.
- URL : <http://journals.openedition.org/lectures/520> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lectures.520>
- ONU**, 2015. « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015, pp. 1-13.
- PAILLÉ Pierre et MUCCHIELLI Alex**, 2021. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 496 p.
- PIRES Alvaro**, 1997. « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique », in *La recherche qualitative. Enjeux*

épistémologiques et méthodologiques, Montréal, Gaëtan Morin, pp. 113-169, 405 p.

PROUTEAU Lionel et WOLFF François-Charles, 2004. « Biens relationnels et participation associative », *Annales d'économie publique et coopérative*, vol. 75, pp. 431-463.

PROUTEAU Lionel et WOLFF François-Charles, 2004. Biens relationnels et participation associative. *Annales d'économie publique et coopérative*, 75, 431–463.

PROUTEAU Lionel et WOLFF François-Charles, 2008. « Sur les motifs relationnels du travail bénévole », *Journal de psychologie économique*, vol. 29, pp. 314-335.

PROUTEAU Lionel, 2001. « Les figures du bénévolat », *Recherches et Prévisions, Revue des politiques sociales et familiales*, n°63, pp. 19-32, consulté le 14 avril 2024.

URL : www.persee.fr/doc/caf_1149-1590_2001_num_63_1_934

PUTNAM Robert, 1995. « Bowling alone: America's declining social capital », *Journal of Democracy*, vol. 6, n°1, pp. 65-78, consulté le 2 février 2025.

URL : http://muse.jhu.edu/demo/journal_of_democracy/v006/putnam.html

VERMEERSCH Stéphanie, 2004. « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole », *Revue française de sociologie*, vol. 45, n°4, pp. 681-710, consulté le 10 février 2025.

WOLFF François-Charles et PROUTEAU Lionel, 2010. « La participation associative en France : une analyse longitudinale », *Économie & prévision*, n° 192, 2010-1, pp. 45-63.

WORMS Jean-Pierre, 2001. « Les anciens et les nouveaux liens civiques et sociaux en France », *Isuma. Canadian Journal of Policy Research*, vol. 2, n°2, pp. 75-84.